

suite de la décision prise par le gouvernement quant à cet aspect particulier de notre politique de défense. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement continuait à étudier les diverses autres solutions pour l'amélioration de notre dispositif de défense. Ce fait révèle, du moins pour ma part, monsieur l'Orateur, qu'il y a lieu,—je dirai même que, selon, moi, il est nécessaire,—qu'un examen complet et général soit fait par un comité ou un sous-comité formé en vue d'examiner, non seulement les décisions gouvernementales annoncées, mais tout le concept de la politique canadienne de défense en regard du monde où nous vivons. Qu'envisage-t-on de faire maintenant pour ce qui est de cette question vitale?

Le premier ministre a mentionné le Bomarc comme un des moyens de remplacer le matériel de défense auquel nous avons eu recours dans le passé, et qu'on doit mettre de côté dans le cas du CF-105. Certes, si nous songeons à substituer à un avion de chasse conçu et construit au Canada un engin conçu et construit aux États-Unis, il faut alors que nous soyons moralement certains,—chacun de nous qui avons une mission à remplir au Parlement à cet égard,—que ce changement augmentera notre force défensive. Le principe que le premier ministre a énoncé au cours de ses observations et dont doit s'inspirer la politique tant canadienne qu'américaine en cette matière, est celui qui consiste à mettre en commun nos ressources réciproques, tant sur le continent que dans la région atlantique, en vue de la défense mutuelle. Certes, cela ne signifie pas qu'on demande au Canada de participer à un programme de défense mutuelle du continent sur le plan de l'organisation et des opérations, mais non en ce qui concerne la mise en valeur des ressources et le développement de la puissance industrielle.

Le premier ministre a parlé de la disponibilité, tant au Canada que pour nos forces qui nous défendent en Europe,—et qui de ce fait protègent la paix,—d'ogives nucléaires destinées aux armes qui pourraient être requises. A mon sens, monsieur l'Orateur, il a bien fait d'insister,—comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Smith) l'a fait à la Chambre et ailleurs,—sur les conséquences tragiques qui pourraient se produire si la fabrication des armes nucléaires s'étendait à d'autres pays que ceux qui les fabriquent à l'heure actuelle. Je pense que nul d'entre nous ne veut que cela se produise.

Je me rappelle, permettez que je le dise, avoir parlé de cette question l'été dernier et avoir exprimé l'espoir d'un certain progrès si, à l'Assemblée des Nations Unies, les membres de cet organisme s'imposaient comme règle de ne jamais prendre la responsabilité de

fabriquer des armes nucléaires dans leurs pays respectifs. C'est déjà un mal suffisant que ces engins de destruction massive soient entre les mains de deux ou trois super-puissances, mais ce serait un mal infiniment plus grand s'ils étaient aux mains de 15, 20 ou 25 autres puissances. Je conviens donc avec le premier ministre qu'il y a lieu de tout mettre en œuvre pour restreindre la fabrication de ces armes et je me réjouis de l'annonce qu'il a faite que ces engins ne seront pas fabriqués au Canada.

Néanmoins, pour ce qui est des projectiles Bomarc à ogive nucléaire et des armes défensives de ce genre, il serait tout à fait insupportable, leur utilisation étant chose faite, que les avions et les escadrilles canadiennes s'en passent lorsque les escadrilles américaines qui utilisent le même champ d'aviation en sont munies. Je n'en espère pas moins sans réserve qu'un jour viendra où toutes les armes nucléaires pourront être écartées de l'armement des nations. Les deux choses ne me semblent pas incompatibles à l'heure actuelle.

Notre politique de défense,—et je me place ici sur le plus vaste plan possible des principes,—doit se fonder sur le genre de moyens préventifs qui, de l'avis du premier ministre, sont en ce moment essentiels. En ce moment, nous pouvons avoir besoin d'armes de défense, d'armes préventives, tout en travaillant au désarmement, tâche où nous ne devons pas relâcher nos efforts, si décourageant et si décevant que semble en être le résultat.

Il semble que ce soit là tout ce qu'il y a à dire de ce côté-ci, pour l'instant, au sujet de cette déclaration d'importance vitale. Le premier ministre a dit que le gouvernement a pour ligne de conduite d'assurer la sécurité du Canada,—et j'ai relevé ce propos au commencement de ma déclaration,—par tous les moyens efficaces et raisonnables à notre disposition et de concert avec nos puissants et loyaux alliés. Cela est indispensable dans le monde où nous vivons. Mais il existe un meilleur moyen que même la défense collective pour assurer la sécurité du Canada. Ce moyen, c'est de supprimer les causes de désaccord et de conflit, de façon à établir la paix et la bonne entente entre les peuples. C'est le seul fondement durable de la sécurité dans le monde.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, l'annonce du premier ministre ce matin est des plus importantes et comporte de graves conséquences. Elle signifie pour le Canada la fin de dépenses considérables pour le CF-105. Le fait que nous ayons réussi à perfectionner le CF-105 jusqu'au